

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 AVRIL 2018

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 33
Pouvoirs : 2
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 29/03/2018

Le 5 Avril 2018, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Brigitte COULON, Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Marc PECHOUX), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Secrétaire de séance : Richard SIMMINI.

OBJET : FINANCES - Budget Principal Dombes Saône Vallée – Budget primitif 2018

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2018C08 en date du 26 février 2018 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires, de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans ce rapport,

Vu la délibération relative au compte administratif 2017 et à l'affectation du résultat du budget principal,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du compte administratif 2017 et du budget primitif 2018,

M. Bernard GRISON, Président, présente au Conseil communautaire le projet de budget primitif 2018 du **Budget Principal** comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en € TTC
Fonctionnement dépenses	15 604 784.00
Fonctionnement recettes	15 604 784.00
Investissement dépenses (hors RAR)	6 571 073.35
Investissement recettes (hors RAR)	8 295 832.00

Détail des AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

N°	Dépenses	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	TOTAL des autorisations de programmes
1000	APCP Equipement sportif collège Saint Didier	981 257	3 751 667	1 801 000	395 149	6 929 073
1001	APCP Accessibilité arrêts de bus	115 000	115 000	115 000	115 000	460 000
1002	APCP Requalification des ZI	200 000	100 000	100 000	0	400 000
1003	APCP Itinéraires de randonnées et Chemin du curé d'Ars	20 000	65 000	65 000	0	150 000
1004	APCP Bords de Saône- Via Saône	250 000	200 000	200 000	350 000	1 000 000
1005	APCP Bords de Saône - Infrastructures	150 000	80 000	80 000	38 000	348 000
1006	APCP MEF	500 000	500 000	0	0	1 000 000
	Total des dépenses AP/CP	2 216 257	4 811 667	2 361 000	898 149	10 287 073

N°	Recettes	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021	TOTAL des autorisations de programmes
1000	APCP Equipement sportif collège Saint Didier	383 722	711 287	711 287	461 286	2 267 582
1001	APCP Accessibilité arrêts de bus	50 000	45 000	45 000	45 000	185 000
1002	APCP Requalification des ZI	59 968	91 200	50 000	0	201 168
1003	APCP Itinéraires de randonnées et Chemin du curé d'Ars	0	0	80 000	0	80 000
1004	APCP Bords de Saône- Via Saône	68 950	131 050	150 000	150 000	500 000
1005	APCP Bords de Saône - Infrastructures	46 000	54 000	48 000		148 000
1006	APCP MEF	0	300 000	0	0	300 000
	Total des recettes AP/CP	608 640	1 332 537	1 084 287	656 286	3 681 750

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à 34 voix Pour et 1 abstention (Michel RAYMAOND) :

✓ **D'ADOPTER** le budget primitif principal pour 2018 tel que présenté ci-dessus.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180405-2018C21-FI

Affichage le :

12 AVR. 2018

12 AVR. 2018

A Trévoux, le 5 avril 2018

**Le Président,
Bernard GRISON**

